

**ANALYSE PROTOCOLE COVID POUR EVENEMENTS LOCAUX HIVER 2022
FEDERATION DE SKI DE FOND QUEBEC**

Analyse réalisée le 12 janvier 2022 (8^e jour ouvrable)

Par Philippe Desroches, conseiller DSLAP - MÉQ

Protocole envoyé à Richard Gamache, le 23 décembre 2021

Grandes lignes

Un document déposé : Guide sanitaire Ski de fond Québec Événements extérieurs en centre de ski de fond

La fédération démontre une grande rigueur dans le protocole développé. Les exigences requises sont en place (vaccination, distanciation, port du masque de procédure, auto-évaluation des sx, exclusion des personnes avec sx, etc.)

Recommandation

Une recommandation de limiter les activités sociales ou événementielles pour les jours précédents un événement pourrait être rendu plus explicite dans le document.

Ajuster le protocole en fonction des commentaires proposés, qui demande des précisions sur certains éléments.

Avis

L'analyse est favorable à l'acceptation du protocole de la Fédération de ski de fond et à la tenue des événements réguliers hivernaux pour la saison 2022 en respect strict des mesures sanitaires.

Critères		
Vaccination	<ul style="list-style-type: none"> Ensemble du personnel accrédité est adéquatement protégé 	OK – passeport vaccinal obligatoire pour tout participant de 13 ans et plus à l'aide de VaxiCode Verif.
Avant l'arrivée pour les athlètes et l'ensemble du personnel sanctionné	<ul style="list-style-type: none"> Limitation des contacts dans les jours précédant l'événement Surveillance des symptômes pendant une période de 7 jours Questionnaire de symptômes complété quotidiennement (Ex : INSPQ, ajouter lien). Si présence de symptôme : <ul style="list-style-type: none"> Isolement strict de la personne et test obligatoire Répéter si négatif et encore des symptômes. Exclusion des personnes symptomatiques le jour de l'événement 	Absent du guide, à <u>ajouter selon les recommandations transmises à l'organisme.</u>
Dépistage Il évite la transmission en cas de personne asymptomatique.	<ul style="list-style-type: none"> Test – Un prélèvement est effectué chez les athlètes en présence de symptômes. Ils sont exclus automatiquement de la compétition. Tout résultat positif obtenu doit être déclaré aux organisateurs de l'événement qui prendront les mesures nécessaires pour la gestion des cas et contacts. 	Non-requis puisque événements régionaux ou provinciaux
DANS L'ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ		
Questionnaire sur la présence de symptômes	<ul style="list-style-type: none"> Un questionnaire sur la présence de symptômes est complété chaque jour par toutes les personnes présentes (athlètes, personnel, bénévoles, etc.)Référence :https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3042-questionnaire-symptomes-covid19.pdf 	OK- questionnaire administrer par des personnes attitrées à chaque personne.
Protocole pour la prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> Un protocole clair est établi pour la prise en charge de personnes qui développeraient des symptômes durant l'événement. Ce protocole est connu des responsables. Un protocole de prise en charge des personnes devant être isolées doit être mis en place, par l'organisation. Les 	OK – plan d'action développé sur la recommandation d'un médecin. Toutefois, <u>recommander d'ajouter la référence vers le lien des consignes du gouvernement.</u>

	personnes symptomatiques ou positives doivent être retirées et doivent retourner à la maison par leurs propres moyens.	
Port du masque d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> Le port du masque d'intervention est requis pour les athlètes dans les transports, les lieux publics intérieurs et/ou lorsque la distanciation physique ne peut être respectée. Le port du masque d'intervention est requis pour les bénévoles et travailleurs, en fonction des recommandations de la CNESST 	OK – toutefois, à <u>ajuster selon les recommandations transmises à l'organisme.</u>
Contacts limités et respect de la distanciation physique	<ul style="list-style-type: none"> Les contacts sont à éviter avec la communauté durant tout leur séjour/événement ; les participants ne doivent pas utiliser les transports publics ou les taxis et les repas doivent être pris sur le site de compétition ou à l'hôtel/lieu d'hébergement (écoles). En dehors des compétitions, aucun contact n'est autorisé entre les participants. Une distanciation physique d'un mètre doit être maintenue en tout temps entre les personnes ne résidant pas à la même adresse. Les activités à caractère social ou événementiel ne sont pas recommandées. 	Absent du guide, à <u>ajouter selon les recommandations transmises à l'organisme.</u>
Hébergement des athlètes et du personnel	<ul style="list-style-type: none"> Les participants sont logés dans des hôtels autorisés, dans le respect des normes en vigueur pour les unités d'hébergement, incluant pension, dortoirs, chambres avec aires communes. Favoriser l'hébergement privé ou avec un co-chambreur, par groupe stable, idéalement par région et discipline, dans le but de limiter au maximum le nombre de contacts. 	OK – réfère aux consignes des unités d'hébergement du gouvernement.
Restauration	<ul style="list-style-type: none"> Prise des repas individuellement Respect des normes en vigueur pour la restauration 	OK – chaque personne responsable de ses repas. Concessions alimentaires fermées.
Moyens de transport	<ul style="list-style-type: none"> Si un transport collectif est organisé, un autotest est effectué avant le départ. Retirer systématiquement toutes les personnes symptomatiques. Dans les autobus, les athlètes et le personnel doivent conserver une distance de 1 mètre et porter le masque d'intervention en tout temps Le covoiturage n'est pas recommandé. Dans l'éventualité où il y a covoiturage, le port du masque d'intervention est recommandé. Aérer régulièrement dans la mesure du possible. Les mesures suivantes s'appliquent pour le chauffeur et la désinfection : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2949-travailleurs-transports-collectifs-covid19.pdf 	OK – réfère aux consignes du MTQ.
Registre des présences	<ul style="list-style-type: none"> La tenue d'un registre incluant le nom des personnes présentes (ex. arbitres, etc.), leur numéro de téléphone et la date de participation est demandée. 	OK- avec les inscriptions et un registre des personnes non-inscrites en ligne préalablement.
Nettoyage et désinfection	<ul style="list-style-type: none"> Il est recommandé que les objets ou les équipements partagés soient désinfectés régulièrement. Les procédures de nettoyage et de désinfection sont ajustées en fonction de la fréquence d'utilisation. Les surfaces fréquemment touchées (poignées de porte, lavabos, etc.) sont nettoyées plus régulièrement. 	OK – personnes attirées au nettoyage régulier des surfaces fréquemment touchées. Aussi, directives conformes pour les dossards et les puces.